

sieurs, que, pour une Fraternité, elle produira des effets analogues. Mieux que moi, vous avez tous l'expérience de ces grâces extraordinaires de sanctification accordées à une paroisse ou bien à une communauté ; mieux que moi, vous en comprendrez et l'opportunité et la nécessité pour les Tertiaires.

4. LA DIRECTION SÉRIEUSE. — Un Directeur doit bien connaître la Règle du Tiers-Ordre et se pénétrer de son esprit par la lecture assidue de la *Revue Franciscaine* ; se mettre au courant de tout ce qui peut intéresser sa Fraternité ; tenir aux Réunions mensuelles ; se montrer sévère pour ceux, qui, sans motif sérieux, n'y assistent pas ; avoir aussi tous les mois une réunion du Discrétaire, et ne pas négliger les occasions de correspondre avec le T. R. P. Provincial, ou bien avec son Gardien respectif. A ce propos, il serait bon que tous les ans, ou au moins tous les dix-huit mois, les Directeurs envo-yassent au P. Gardien un rapport sur l'état de leurs Fraternités : un semblable rapport a été demandé par Sa Sainteté Léon XIII aux Evêques d'Italie. Pour nous, ce rapport sera d'une grande utilité ; il sera un document qui initiera promptement à l'état du Tiers-Ordre, dans leur juridiction respective, les nouveaux Gardiens et les nouveaux Directeurs à leur entrée en charge. Ainsi se perpétueront, entre le Premier et le Troisième Ordre des relations consolantes pour les uns, utiles pour les autres, édifiantes pour tous. Tandis que parfois nous avons eu le regret de voir certaines Fraternités se retirer complètement dans l'oubli, les Directeurs ne nous écrivant plus ou bien ne répondant pas aux communications que nous leur adressions ; d'autres fois ils nous ont fait des questions tellement élémentaires, qu'il nous était bien permis de nous demander s'ils avaient lu seulement le premier chapitre de la Règle. Je le répète, il est absolument indispensable que le Directeur connaisse parfaitement la Règle du Tiers-Ordre et se pénétre bien de son esprit ; sans cela, il n'est qu'un Directeur nominal, et sous sa Direction, la Fraternité n'est qu'une confrérie quelconque de personnes pieuses.

L'union fait la force : dans le monde comme on comprend bien la vérité et la puissance de ce vieil adage mis en pratique ! On s'associe pour faire fortune ; on s'associe pour saper les bases de la société ; on s'associe pour persécuter l'Eglise ; on s'associe pour renverser les gouver-